



Ecrit par Echo du Mardi le 12 août 2021

Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon SIRCC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 10 janvier 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 12 août 2021 sous réserves d'incidents



Par délibération du 20 juillet 2021, le conseil du Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon (SIRCC) déclare d'intérêt général les travaux de restauration de la dynamique fluviale du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière emportant la mise en compatibilité des communes de Bonnieux, Goult et Roussillon. Cette délibération sera affichée pendant 1 mois au siège du SIRCC.

3951752



Écrit par Echo du Mardi le 12 août 2021

Publié le 12/08/2021